



Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Favoriser la participation sociale et l'inclusion d'aînés vivant avec une problématique de santé mentale en partenariat avec les centres communautaires de loisir - Appropriation du programme Participe-présent par les centres communautaires de loisir

Chercheure principale

Ginette Aubin, Ph.D.^{2,6,7}, Université du Québec à Trois-Rivières

Cochercheur.e.s

Christine Lacroix, M.Sc. (FQCCL)¹, Marie-Michèle Lord, Ph.D.^{2,6}, Lyson Marcoux, Ph.D.^{3,7}, Hélène Carbonneau, Ph.D.^{4,6,7}, Valérie Poulin, Ph.D.^{2,6}, Marie-Josée Plouffe, Ph.D.^{5,6}, Pierre-Yves Therriault, Ph.D.^{2,6,7} et Julie Fortier, Ph.D.^{4,7},

Affiliations

¹ Fédération québécoise des centres communautaires de loisir; ² Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR); ³ Dép. de psychologie de l'UQTR; ⁴ Dép. des études en culture, loisirs et tourisme de l'UQTR; ⁵ Dép. de philosophie et des arts de l'UQTR; ⁶ Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale, ⁷ Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'expérience inclusive en loisir

Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec à Trois-Rivières

Numéro du projet de recherche

2020-0QAA-281848

Titre de l'Action concertée

Programme de recherche-action pour un vieillissement actif de la population au Québec
(volet Projet de recherche-action)

Partenaire(s) de l'Action concertée

Le Secrétariat aux aînés (SA) du ministère de la Santé et des Services sociaux
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux membres du comité de pilotage de ce projet, Mmes Claudette Beaudin, Marie Pépin, Diane Beaumont, Annie Bisailon, M. Alain Greaves ainsi que Mmes Lyson Marcoux et Marie-Michèle Lord pour leur générosité, leur authenticité et leur apport inestimable à ce projet.

Merci aux assistantes de recherche et étudiantes en ergothérapie à l'UQTR qui nous ont accompagné tout au long de cette belle aventure, pour leur engagement, leur bonne humeur et leur grande capacité d'adaptation : Naomie Houle, Émie Castonguay et Mégane Gamache-Marion.

Un grand merci aux participants des groupes de discussion, et des versions virtuelles et présentielles du programme Participe-Présent. Nous saluons les animatrices pour leur dévouement et leur habileté à accompagner les groupes au cours des étapes du programme.

Merci aux membres du comité intersectoriel : M. Bertrand Gignac, M. René Cloutier, Mme Sara Vassigh, Mme Anne-Louise Hallé, Mme Diane Harvey, Mme Élise-Laurence Pauzé-Guay, Mme Sandrine Gadouas, Mme Véronique Angers et Mme Hélène Germain. Ces personnes représentaient des organismes municipaux, régionaux et nationaux de différents secteurs (loisir, santé mentale, aînés, proches-aidants en santé mentale, municipal) et elles ont accepté de nous rencontrer pour prendre connaissance de notre projet et nous donner leur avis sur son évolution, sur les stratégies proposées et qui ont réfléchi avec nous aux enjeux qui se sont présentés. Merci aux membres du comité de pilotage qui s'y sont jointes : Mme Claudette Beaudin et Mme Annie Bisailon. Merci aux experts que nous avons rencontrés qui nous ont écouté et conseillés judicieusement, Mme Marie-Luce Quintal, Mme Anick Sauvageau, particulièrement aux membres du comité Vieillissement et santé mentale de l'organisme Action Autonomie.

Merci à Christine Lacroix, cochercheure du milieu de la pratique dans ce projet et dont la générosité, la chaleur et l'humanité ont fait en sorte que ce projet soit imprégné des valeurs de cœur et d'esprit de l'inclusion.

Le programme *Participe-Présent* : un espace inclusif en centre communautaire de loisir pour la participation des aînés vivant avec des enjeux de santé mentale

Problématique Il est reconnu que la participation sociale est un des piliers du vieillissement actif (Organisation Mondiale de la Santé, 2002) et qu'il contribue au maintien de la santé et du bien-être des aînés (Raymond et al., 2008 ; Kleiber, 2013 ; Stephens et al., 2014). Les aînés vivant avec des enjeux de santé mentale (VESM) représentent plus de 13 % des aînés québécois (Préville et al, 2008) excluant ceux qui ne consultent pas en raison des préjugés (Gonçalves et al., 2014). Pour ces personnes, la participation à des activités récréatives et sociales au sein de la communauté demeure néanmoins un défi important (Aubin, 2018b ; Nordström et al., 2009). Ces aînés, encore souvent confrontés à de la stigmatisation voire aussi à de l'auto-stigmatisation (Graham et al., 2003 ; Nour et al., 2010) évitent de fréquenter certains lieux de socialisation tels que les centres communautaires de loisir de peur du jugement des autres ou en raison d'une faible estime de soi (Aubin, 2018b ; Aubin et al., 2019a).

Par ailleurs, la participation aux activités offertes dans la communauté, sans lien avec le milieu de la santé mentale peut permettre aux personnes VESM de développer un réseau social et une identité positive (Tondora et al., 2014). Dans cette perspective, les loisirs offerts dans des milieux communautaires peuvent être des occasions de participer à des activités qui font sens pour les personnes et de s'impliquer dans la vie et les actions de la communauté (Gallant et al., 2020). La collaboration à ce projet de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), qui regroupe près de quatre-vingts centres communautaires de loisir (CCL) au Québec, s'inscrit précisément dans cette optique. Elle traduit une volonté de soutenir l'inclusion sociale des personnes âgées en situation de vulnérabilité, notamment celles vivant avec des enjeux de santé mentale. Le programme *Participe-Présent*, développé en vue de promouvoir la participation sociale des aînés vivant des difficultés psychosociales ou des enjeux de santé mentale, a été ciblé par la FQCCL pour être intégré parmi les activités offertes dans ses centres. Ce programme a pour but « d'augmenter leur participation aux ressources de leur communauté pouvant être

source d'activités enrichissantes et d'occasions d'interactions sociales » (Parisien et al., 2018, p.8) en soutenant les forces et capacités personnelles et en favorisant le développement d'environnements accueillants. Dans sa version originale, il consiste principalement en 8 rencontres thématiques (par ex. participer, miser sur ses forces, le réseau social), une entrevue individuelle et des visites d'organismes de la communauté. Toutefois, une adaptation du programme était nécessaire pour une implantation réussie en CCL (Smith et Caldwell, 2007).

Principales questions ou hypothèses de la recherche

L'objectif de ce projet était donc l'adaptation et l'appropriation du programme *Participe-Présent* par les CCL en vue de soutenir l'inclusion sociale et la participation des aînés VESM. Les sous-objectifs étaient les suivants : 1) documenter les besoins des aînés VESM et ceux des animateurs en CCL, et les moyens et les stratégies qu'ils proposent pour faciliter l'inclusion et la participation de ces aînés dans les CCL; 2) appliquer les propositions identifiées par ces deux groupes pour l'adaptation du programme *Participe-présent* en vue d'être offert dans les CCL et ; 3a) expérimenter ces adaptations par une mise à l'essai du programme *Participe-présent* adapté dans des CCL en documentant l'acceptabilité et la faisabilité du programme, ainsi que le sentiment d'inclusion et les bénéfices ressentis par les participants ; 3b) identifier les conditions optimales pour l'implantation du programme *Participe-présent* dans des CCL.

Principaux résultats

1- Identification des besoins et stratégies (Objectif 1)

Des groupes de discussion ont été menés auprès des personnes concernées (aînés VESM, aînés usagers de CCL, animatrices d'activités en CCL, intervenantes et pairs-aidants en santé mentale). Il ressort que les aînés VESM et les aînés usagers des CCL (sans ESM) ont des besoins sur le plan relationnel (ex. rencontrer d'autres personnes) et en lien avec les ressources du milieu (ex. avoir accès à des activités qui les intéressent). Fait particulier, les aînés VESM ne souhaitent pas révéler leurs enjeux de santé mentale, alors que les aînés usagers des CCL veulent être informés de leur présence. Les obstacles à l'inclusion des aînés

VESM incluent entre autres l'auto-stigmatisation, les frais d'inscription aux activités, le manque de formation des animatrices et les préjugés à l'égard des enjeux de santé mentale. Malgré ces obstacles, des facilitateurs ont également été soulevés par les participants à l'étude. Des éléments propres à la personne aînée VESM (ex. la motivation), ainsi que le soutien des proches, l'accueil chaleureux dans les CCL et la bienveillance des animatrices font partie des éléments favorables à l'inclusion. Les stratégies à mettre de l'avant pour favoriser l'inclusion des aînés VESM dans les CCL et dans le programme *Participe-Présent* sont répertoriées en quatre catégories. Les stratégies directes sont celles qui sont mises en place et qui sont directement appliquées auprès des personnes aînées VESM (ex. l'accompagnement) tandis que les stratégies indirectes s'adressent à l'environnement du CCL (ex. communication entre les organismes de la communauté). Des stratégies pour les animatrices (ex. offrir de la formation) et des stratégies spécifiques au programme *Participe-Présent* (ex. utilisation de différentes modalités d'animation) ont aussi été identifiées. Les analyses ont montré que ces stratégies sont ultimement partagées entre les différents acteurs de la communauté. Ainsi, le partenariat entre les organismes de la communauté est donc une composante essentielle de la mise en place du programme.

2- Processus d'adaptation du programme *Participe-Présent* pour les CCL (Objectif 2)

Les résultats de la première partie de l'étude ainsi que des démarches de consultation auprès des participants et d'experts et l'expérimentation du programme en visioconférence, ont mené à l'adaptation du programme *Participe-Présent* pour les CCL. On a ainsi remplacé l'entrevue individuelle par une rencontre au début du programme axée sur le vivre-ensemble. Aussi, quelques semaines après la 9^e rencontre, une 10^e rencontre a été ajoutée de manière à faire un retour sur le chemin parcouru et partager les expériences des participants. Il a été décidé de ne pas révéler la présence de personnes aînées VESM dans le groupe afin d'éviter la stigmatisation. Une formation pour les animatrices a été développée et met l'accent sur la reconnaissance des forces, des différences et du pouvoir d'agir des personnes aînées,

mais aussi sur les ressemblances ainsi que sur la “gestion” des comportements, plutôt que sur des symptômes et diagnostics.

3) Implantation du programme adapté dans deux centres communautaires de loisirs et identification des conditions optimales (Objectif 3)

Le programme adapté a été implanté dans deux CCL auprès d’une vingtaine de participants. La moitié d’entre eux ont participé à l’étude en répondant à des questionnaires. Les animatrices ont aussi été interviewées. Les résultats indiquent que l’acceptabilité du programme est excellente : les participants et les animatrices sont très satisfaites du programme, et le considèrent adéquat pour répondre aux besoins des aînés. La faisabilité du programme a également été démontrée. En effet, les conditions de la mise en place du programme en CCL et la logistique nécessaire n’ont pas ou peu nécessité de ressources supplémentaires à celles déjà présentes dans le CCL. De plus, l’expertise reconnue des CCL par la communauté a représenté un atout lors de l’implantation du programme. Quant au sentiment d’inclusion des participants, ceux-ci ont répondu favorablement au questionnaire portant sur le sentiment d’inclusion, et ils reconnaissent l’importance de l’accueil et l’écoute des animatrices, et le partage d’un objectif commun. Par rapport aux bénéfices ressentis, des participants ont nommé une meilleure estime de soi, une meilleure connaissance des ressources de la communauté et le fait d’apprendre à composer avec les différences, entre autres. La plupart des participants à la recherche se sont impliqués comme bénévoles dans des comités du CCL, dans des activités du CCL ou d’autres organismes communautaires. En dépit du fait que nous n’avons pu compléter l’implantation du programme auprès d’un plus grand nombre de CCL en raison de la pandémie, les facteurs favorables à l’implantation peuvent être considérés comme les conditions optimales à ce stade-ci. Elles incluent la concordance entre la mission du CCL et les objectifs et valeurs du programme *Participe-Présent* et les besoins des aînés VESM, le soutien de la coordinatrice des activités auprès des animatrices, des ressources financières suffisantes et le partenariat avec les organismes de la communauté.

Principales pistes de solution ou d'action soutenues par ces résultats

Trois constats principaux émergent de cette étude : l'importance d'accueillir l'autre, en reconnaissant ses différences et ses forces, l'importance du rôle des animatrices du programme et l'importance d'une collaboration intersectorielle. Ainsi, les valeurs et approches du programme, centrées sur la reconnaissance des différences, sur les forces et le partage des expériences des personnes contribuent à créer des espaces inclusifs. Le programme se centre davantage sur les « ressemblances » des participants, tel que le suggère Dattilo (2019) en vue de soutenir l'engagement social des participants. Quant à elles, les animatrices du programme *Participe-Présent* et l'équipe qui les accompagne ont un rôle important à jouer dans la création d'un espace inclusif dans les CCL pour les personnes âgées VESM. Il ne s'agit pas de les rendre responsable du succès ou de l'insuccès du programme, mais plutôt de reconnaître l'importance de leur contribution. Des ressources matérielles et financières suffisantes, un accompagnement et de la formation en réponse à leurs besoins dans un climat d'implantation et d'apprentissage positif, dans lequel « les membres de l'équipe se sentent valorisés, compétents et en sécurité » (Damschroder, 2009, cité dans Gobeil et al., 2023) favorisera l'engagement des animatrices et des coordonnatrices. Par ailleurs, l'inclusion n'est pas que l'affaire des personnes âgées VESM elles-mêmes, mais bien celle de l'environnement de ces personnes et du milieu culturel et sociopolitique dans lequel elles évoluent (Gallant et al., 2020). Le programme *Participe-Présent* s'inscrit dans un continuum de services, tant dans les CCL que dans la communauté, incluant le réseau communautaire et celui de la santé et des services sociaux. La réussite de son implantation nécessite une collaboration intersectorielle. Par ailleurs, il importe de ne pas sous-estimer la capacité des personnes âgées VESM à être des acteurs importants et centraux dans les actions les concernant (Bilodeau, 2019). Mentionnons cependant que d'autres études seront nécessaires pour documenter le processus d'implantation et les effets de ce programme dans des régions rurales ou éloignées et dans son format virtuel (en ligne), ainsi qu'explorer les facteurs favorisant la pérennité du programme *Participe-Présent* offert en CCL.